

Le service médical doit être secondé d'un service d'infirmières. Existe-t-il un service d'infirmières suffisant dans tout le Canada et atteint-il tous ceux qui sont dans le besoin?

Que dire des services d'hygiène sociale au point de vue de l'efficacité?

Qu'est-ce que trouvera le comité chargé d'étudier le problème de la dépendance au Canada au sujet des maladies et des décès qui peuvent être prévenus?

Combien coûtent chaque année les maladies qui pourraient être prévenues? Peut-on les prévenir?

Je suggérerais, si on me le permet, que cette étude soit faite pour déterminer la base d'une action progressive. La chose pourrait être entreprise par le ministère des Pensions et de la Santé, qui pourraient demander le concours des services d'hygiène des provinces et des sociétés de médecins, ou on pourrait demander aux médecins de faire l'enquête.

Avant de terminer, j'aimerais vous faire part de l'opinion du docteur Alfred Cox, secrétaire de l'Association médicale britannique, publiée dans une revue intitulée: "La profession médicale et l'assurance-santé en Grande-Bretagne". Voici, d'après le docteur Cox, les résultats généraux du régime britannique en ce qui regarde les pouvoirs publics:—

- (1) Un sens de sécurité plus raffermi au temps de la maladie chez toutes les personnes assurées.
- (2) Un service qui, en dépit de ses imperfections, offre à une grande partie de la population un traitement médical supérieur à celui qui existait avant l'époque de l'assurance ainsi qu'une garantie, quant à la qualité du service, plus grande que celle dont jouissent les patients privés.
- (3) Un plus grand intérêt dans la question du service médical de la part de la population en général.
- (4) Constatation que le service actuel est incomplet et désir de le parfaire pour l'avantage de tous les assurés actuels et extension des avantages à leurs ayants droit dans un avenir rapproché.

Quant à la profession médicale, il existe:

- (1) Un sentiment plus prononcé de sécurité financière parmi les médecins qui desservent la population ouvrière.
- (2) Certaines restrictions quant à la liberté du médecin dans ses relations avec les assurés; ces restrictions peuvent être ou ne pas être inévitables dans un régime où une tierce partie, l'Etat, intervient entre le médecin et le patient, mais elles sont certainement ressenties par plusieurs médecins et par plusieurs patients.
- (3) Accroissement du sens de la responsabilité collective dans la profession médicale quant à la qualité du service; et
- (4) Une profonde conviction que "La vigilance éternelle est le prix de la liberté".

J'aimerais à souligner que lors de la conférence, à l'occasion du dévoilement du monument Gordon Bell, prononcée par le docteur J. G. Fitzgerald, professeur d'hygiène de l'Université de Toronto, à Winnipeg, le 30 novembre 1928, le conférencier a souligné la nécessité pour la profession médicale de s'organiser de manière à assurer un service médical suffisant pour toute la population, et il terminait sa conférence par la déclaration suivante:—

"J'aimerais à signaler qu'une magnifique occasion s'offre à la profession médicale de ce pays d'entreprendre une tâche d'importance nationale. Il s'agirait de déterminer si un service médical suffisant et satisfaisant, prophylactique et curatif, est à la portée de toutes les personnes qui en ont besoin, et de s'assurer si on peut diminuer l'étendue de la maladie ainsi que les ravages économiques qui en sont la conséquence."